Conseil de l'Union européenne
Secrétariat général

Bruxelles, le 3 septembre 2020

CM 3381/20
OJ CRP2

CONVOCATION ET ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

Suite de la réunion du COMITÉ DES REPRÉSENTANTS PERMANENTS (2e partie)

Bâtiment Europa, Bruxelles

4 septembre 2020 (9:30)

Points sans débat (I)

Transféré de la réunion de mercredi

Affaires économiques et financières

23.	Décision d'exécution du Conseil autorisant le Danemark et la Suède à continuer de mettre en pratique la simplification prévue pour la récupération de la TVA afférente aux péages de la liaison de l'Öresund *Décision de recourir à la procédure écrite pour l'adoption*	🕮 9933/20 Ⓒ 9912/20 + **COR 1** FISC

🕮 Décision de procédure par le Coreper (article 19, paragraphes 3 et 7, du règlement intérieur du Conseil)

Ⓒ Sur la base d'une proposition de la Commission

NB: Les documents du Conseil sont disponibles sur le Portail des délégués. Les commis de salle fourniront des exemplaires supplémentaires sur demande dans les plus brefs délais.

Correspondant: coreper.2@consilium.europa.eu